

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	21
Votants	23
dont Pouvoirs	02

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : Mercet Sophie, Seifert Christophe, Meylan Pierre, Personnaz Rosa, Eudes Thibaut,

MM les Conseillers : Laks Nathalie, Laks Nicolas, Saint-Pierre Aude, Aragon Frédéric, Vilminet Guillemette, Pérou Sylvain, Blanc Anne, Arhuero Christophe, Roy Céline, Personnaz Jérôme, Roy Vincent, Manganelli Stéphanie, Baud Sébastien, Tugler-Rossi Sophie, Liévin Christian,

Pouvoirs : Casabianca S. donné à Roy V., Aragon M. donné à Meylan P.

A été nommé secrétaire : F. Aragon

RESSOURCES HUMAINES – Création de trois postes d'agents contractuels sur emploi non permanent – Été 2020

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services et de faire face à un accroissement saisonnier de l'activité, il convient de renforcer l'équipe des services techniques en créant deux postes d'adjoints techniques à temps complet du 1^{er} juillet au 31 août.

Ces postes seront pourvus par six contrats de jeunes :

- deux contrats d'un mois pour juillet et août, pour les jeunes détenteurs de permis de conduire,
- quatre contrats de 15 jours (du 1^{er} au 15, du 15 au 31 juillet, du 1^{er} au 15 et du 15 au 31 août).

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 350 et indice majoré 327 attaché au grade d'adjoint technique.

Par ailleurs, considérant l'accroissement d'activité lié à la migration du logiciel de bibliothèque, il convient de renforcer l'équipe en créant un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet du 1^{er} au 15 août.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 350 et indice majoré 327 attaché au grade d'adjoint du patrimoine.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité de :

- **CREER** deux postes d'adjoints techniques à temps complet pour les périodes allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 août 2020.
- **CREER** un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet du 1^{er} au 15 août.
- **AUTORISER** M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

